

Commission: Sommet UE-UA

Problématique: “Quelles stratégies bilatérales pour la construction d’un avenir prospère, pacifique et durable?”

Pays: Luxembourg

Le Grand-Duché de Luxembourg, État souverain et indépendant depuis le traité de Londres du 19 avril 1839, est une démocratie parlementaire sous le régime d'une monarchie constitutionnelle, dont la couronne est héréditaire dans la Maison de Nassau. Comme dans toute démocratie parlementaire, la séparation des pouvoirs est souple au Luxembourg. Le Luxembourg est un petit pays européen bordé par la Belgique, la France et l'Allemagne. La superficie qu'il occupe est de 2 586 km². Bloqué dans l'ouest de l'Europe, il ne possède pas d'accès à la mer. Le grand-duc demeure le chef d'État. Mr. Xavier Bettel est premier ministre, Paulette Lenert et François Bausch sont les vices premiers ministres. Le PIB du Luxembourg est de 73,26 milliards USD, le PIB/habitant est de 115 873,60 USD (2020). Le Luxembourg est membre de l'Union Européenne (UE), se situe au 180ème rang militaire et est membre de l'OTAN.

L'enjeu recherché lors du sommet Europe-Afrique est de trouver des accords ou traités afin d'améliorer les relations diplomatiques et économiques entre les deux continents. Le sommet existe depuis 1973 et a permis de nombreuses réformes qui ont amélioré les relations. Nous allons essayer de trouver une coopération d'égal à égal entre l'UE et l'Union Africaine (UA) : quelles stratégies bilatérales pour la construction d'un avenir prospère, pacifique et durable ?

L'Afrique a ces dernières années subi de nombreuses crises : humanitaires, économiques, politiques, sanitaires, mais surtout un problème d'infrastructures et des financements. La coopération Europe-Afrique ont jusqu'à maintenant bien fonctionné et il est temps de continuer. De plus, ce continent est encore en voie de développement, c'est au rôle de l'Europe et de pays comme le nôtre de participer à son développement. Ce continent a besoin d'aide, surtout dans cette période de conflits et avec notamment la crise du Covid 19 qui soulève des questions sanitaires dans une majorité des états membre. De plus l'Europe se doit d'investir en Afrique qui détient des matières premières et d'ouvrir ainsi un libre commerce intercontinental. Membre de l'UE et de l'OTAN, membre non permanent du conseil de sécurité entre 2013 et 2014 le Luxembourg se doit d'assister à ces sommets afin de jouer un rôle dans la gestion des problèmes internationaux car ces événements nous concernent. Notre PIB dépendant aussi en grande partie des ressources fiscales et de l'industrie sidérurgique, notre pays doit s'aventurer plus loin que l'Europe.

Notre pays demeure actif dans la négociation de nombreux accords. Que cela soit avec des pays africains comme en 2000. Ou lors du sommet de 2014, avec pour mot d'ordre « Le Luxembourg a fait de son partenariat avec l'Afrique une priorité ». Notre pays en 2017 a participé au sommet d'Abidjan. Notre pays avait notamment déjà abordé la question de l'éducation "Le Luxembourg accorde une grande importance au partenariat avec l'Afrique, et l'accent mis sur la jeunesse dans le contexte du sommet" avec la question débattue sur le programme Erasmus en Afrique. Pour ce qui est de la paix, notre pays a beaucoup défendu sa position sur les conflits notamment au Sahel. Notre pays pense les défis auxquels nous faisons face et auxquels nous ferons face de façon accrue à l'avenir réclament pour leur résolution des partenariats stratégiques forts. Les nouveaux partenariats politiques, sociaux et économiques que nous voulons mettre en place doivent être basés sur des intérêts communs et des engagements réciproques inspirés par la conviction d'une responsabilité partagée.

Grâce à la construction d'un réseau africain intégrant les acteurs économiques forts dans les avoirs économiques locaux, ACSEA (notre coopération économique) a signé en 2011 un Protocole d'Accord avec la Chambre de Commerce du Luxembourg en vue de promouvoir le développement économique des entreprises Luxembourgeoises à l'étranger. Ainsi, l'association développe des services aux entreprises du pays. Nous avons aussi signé l'accord de Cotonou afin de favoriser le développement des pays africain. Mais de nombreux pays africains refusent de s'industrialiser, Ainsi, le Nigeria, un des plus grands pays de l'Afrique, continue de refuser la signature de l'APE conclu avec l'Afrique de l'Ouest. Comme son Président Buhari l'a souligné devant le Parlement européen en 2016, cet APE s'oppose à l'industrialisation de son pays. La Tanzanie s'est retirée pour des raisons similaires de l'APE conclu avec l'Afrique de l'Est. L'opposition du Nigéria a conduit la Commission européenne à négocier des « accords de partenariat économiques intérimaires » avec la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Et enfin comme solution, les accords que l'UE a conclu avec les pays ACP (Afrique Caraïbe Pacifique) il faudrait donc appuyer cette idée pour mieux réussir le projet de cet accord. Il faudrait surtout défendre une autre idée : L'Afrique ne cherche plus l'aide mais du donnant-donnant car nos deux continents se compensent. Et enfin comme solution, les accords que l'UE a conclu avec les pays ACP (Afrique Caraïbe Pacifique) étaient basés sur le principe de la non-réciprocité : l'UE accordait aux exportations des pays africains un accès presque totalement libre au marché européen. De leur côté, les États africains n'étaient pas obligés d'offrir ces mêmes avantages à l'UE. Or, pour l'UE, ce type d'arrangement serait désormais contraire aux règles de l'Organisation Mondiale du Commerce qui prévoit pour des accords commerciaux bilatéraux, la libéralisation réciproque des échanges.

Notre pays est ouvert à toutes négociations afin de participer au développement d'une Afrique et Europe économiquement fortes et complémentaires. Cela permettrait aussi au Luxembourg de s'exprimer en tant que nation par sa solidarité à l'international son pacifisme et son soutien économique à l'international. Et démontrer que l'UE et l'UA est capable de grands projets et permettre ainsi un monde plus égal et plus libre.